


FIGURE 13 : CARTE DU RELIEF

# PROJET ÉOLIEN DE CHAMPNIERS - LA CHAPELLE BÂTON


-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

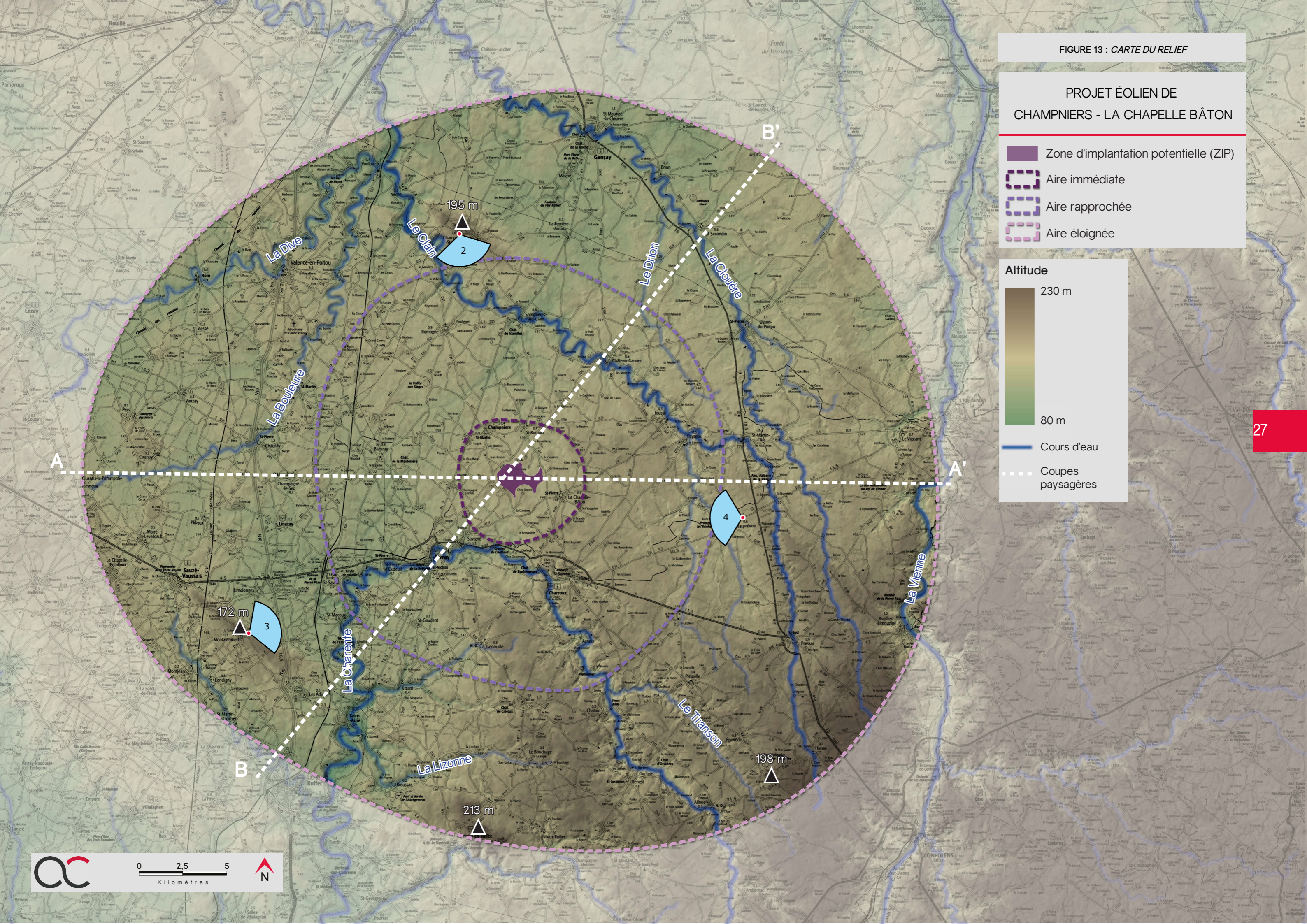
## Altitude

 230 m

 80 m

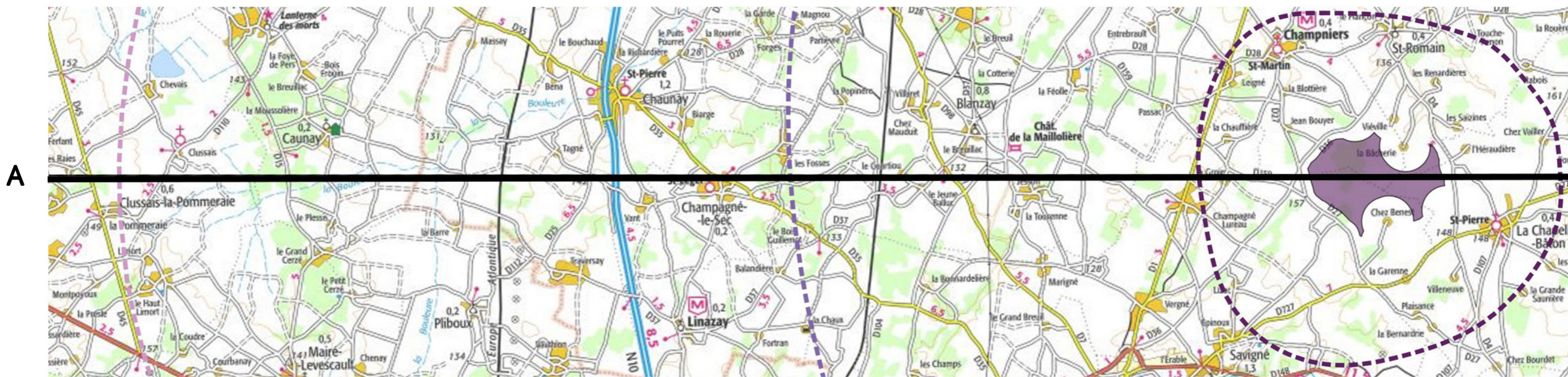
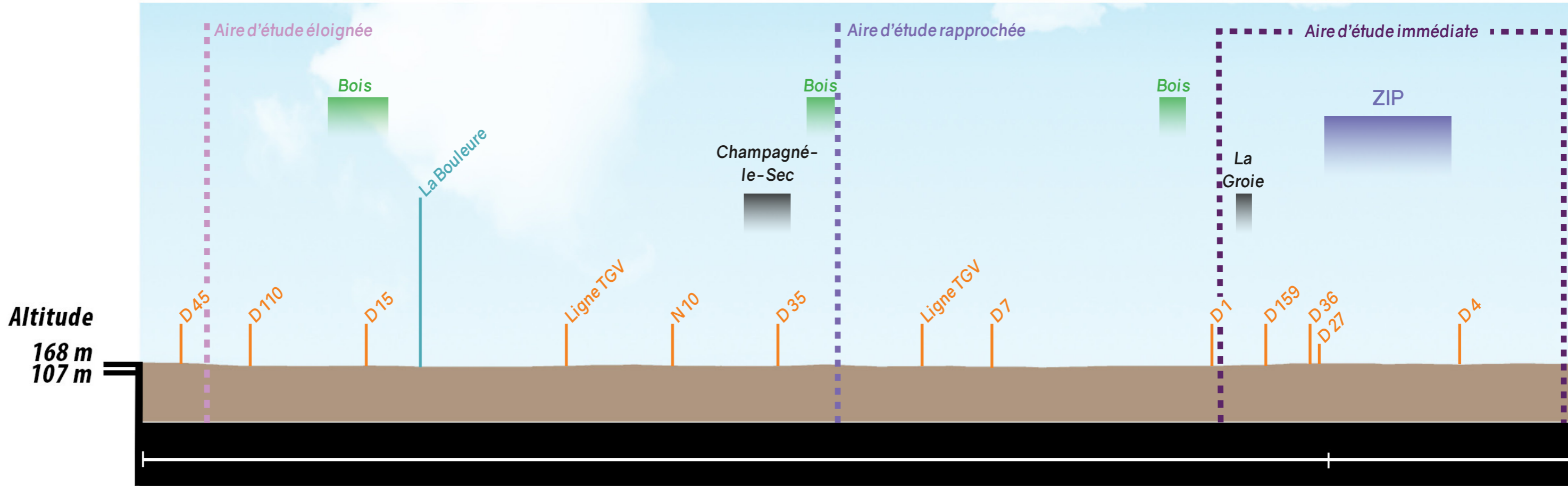
 Cours d'eau

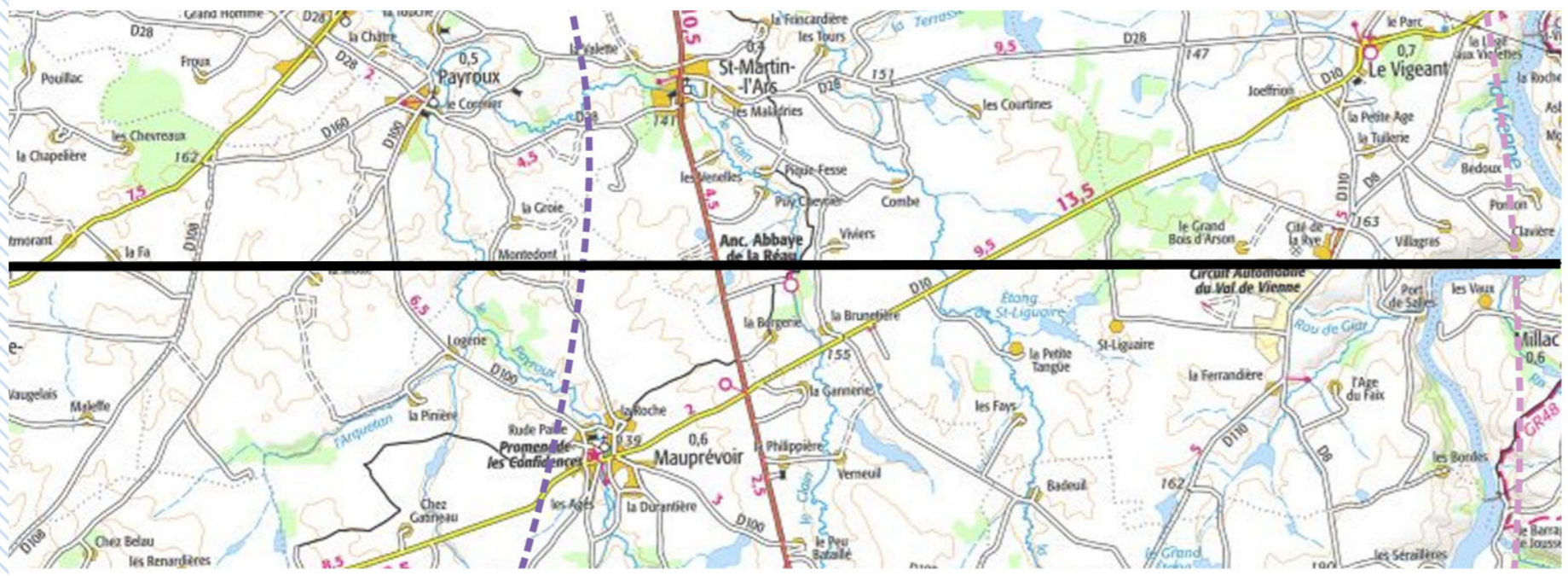
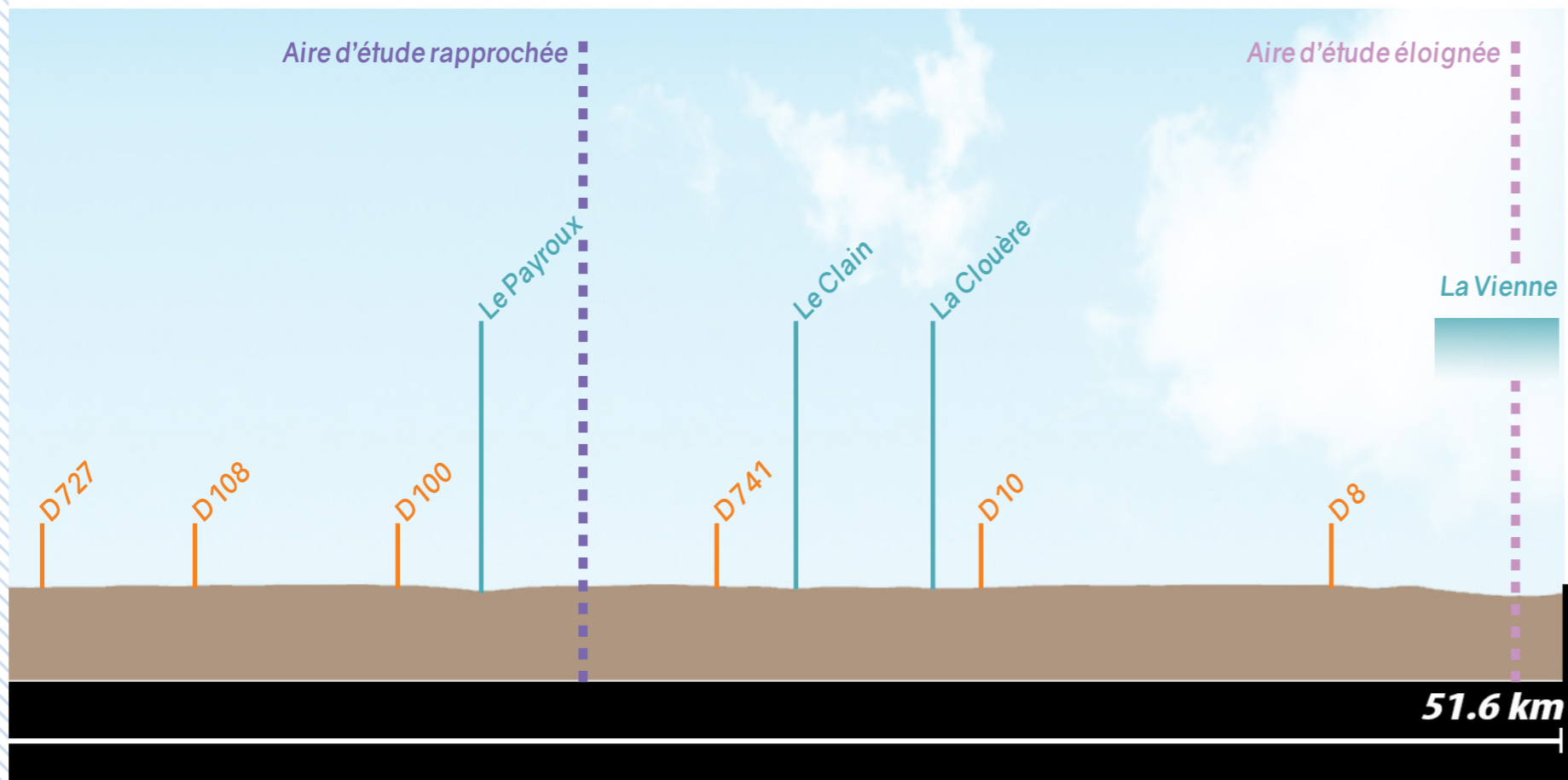
 Coupes  
paysagères



## ■ COUPE PAYSAGÈRE A - A'

Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1  
(exagération de l'échelle verticale par 3 afin  
de mieux visualiser les variations du relief)



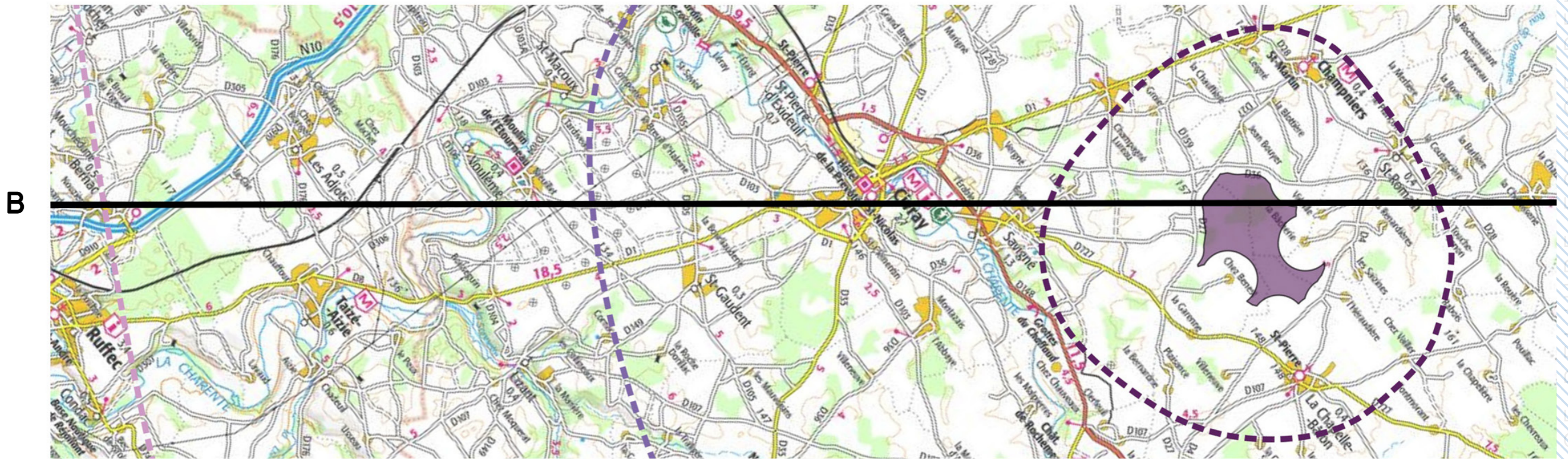
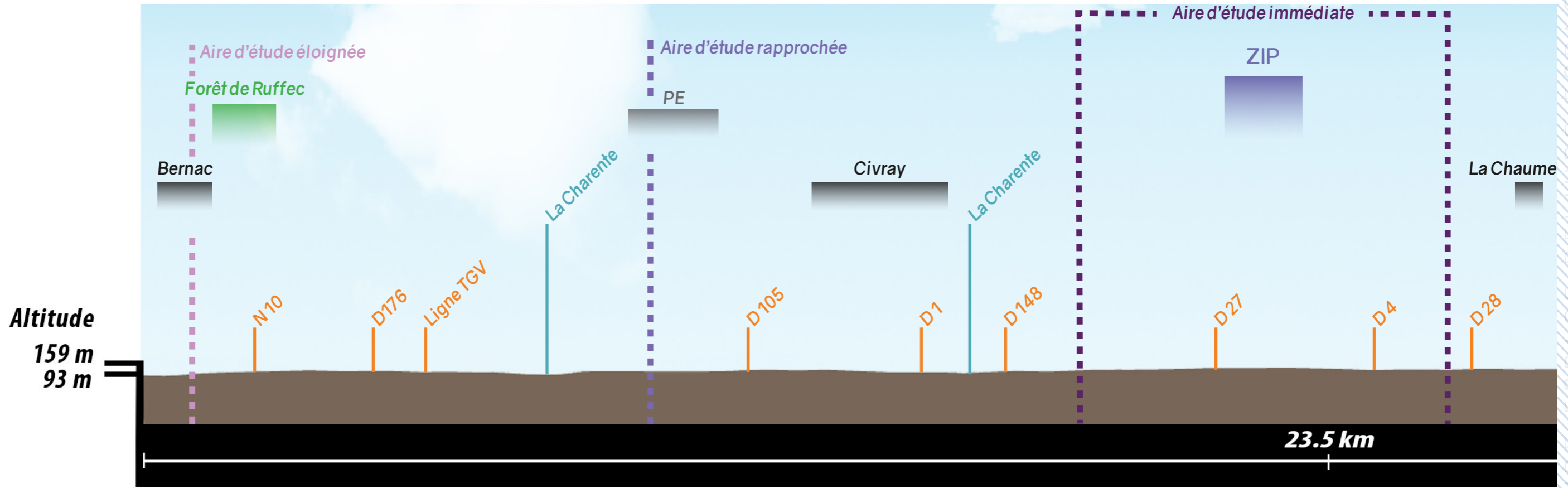


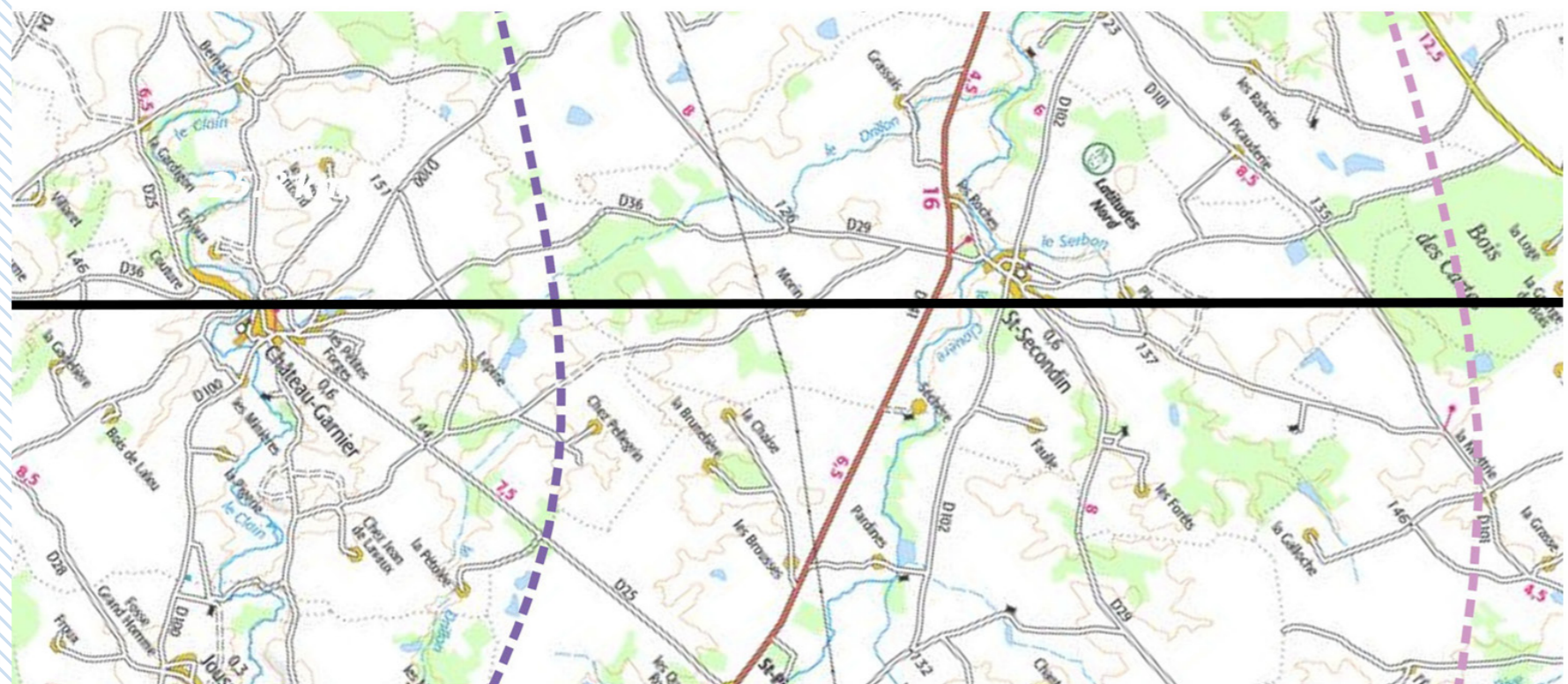
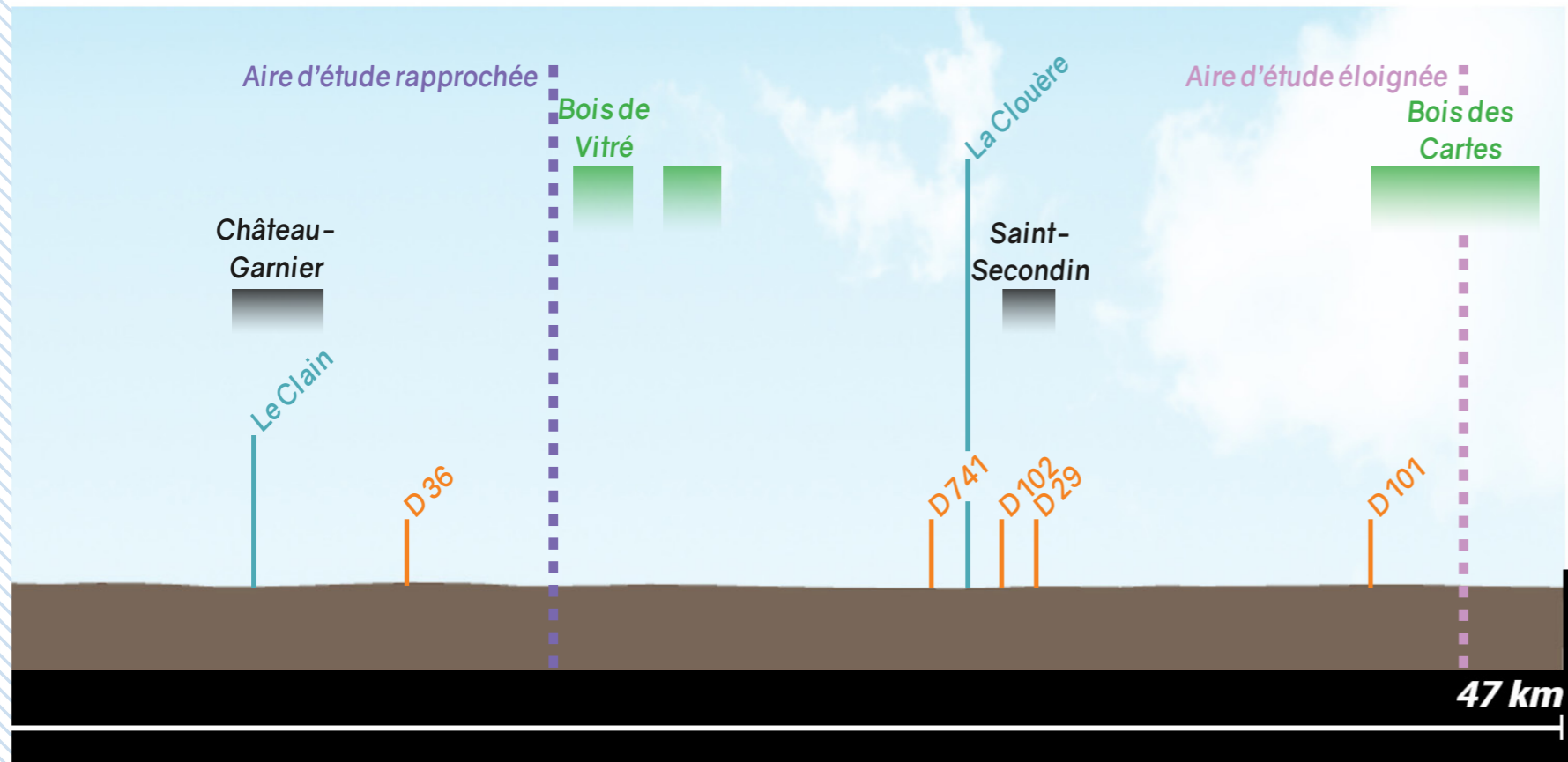
A'

Figure 14 : Coupe paysagère A-A'

## ■ COUPE PAYSAGÈRE B - B'

Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1  
(exagération de l'échelle verticale par 3 afin  
de mieux visualiser les variations du relief)





B'

Figure 15 : Coupe paysagère A-A'

## 1.2. LES GRANDES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'inventaire des paysages de l'ancienne région Poitou-Charente, datant de 2008, expose un découpage relativement complexe du territoire avec 10 unités paysagères présentes au sein de l'aire d'étude. Néanmoins, celles-ci peuvent être recoupées en entités paysagères, comme l'illustre la carte du CREN<sup>1</sup> Poitou-Charente ci-contre.

Ainsi le territoire est découpé de la manière suivante :

- > Une prédominance de paysages de plaines vallonnées et/ou boisées, partagés en trois unités :
  - > les terres rouges, secteur des taillis, sur la partie centrale
  - > le ruffécois, au sud
  - > les terres de Brandes, au nord-est
- > Des paysages de vallées partagés également en trois unités :
  - > la Vallée du Clain et de ses affluents, au nord,
  - > le Val d'Angoumois, au sud,
  - > la Vallée de la Haute-Charente et ses affluents, petite unité au sud-ouest de l'aire d'étude
  - > les vallées de la Vienne et ses affluents à l'est
- > Des paysages de bocages en périphérie de l'aire d'étude avec :
  - > les terres froides, au sud-est
  - > les terres rouges, secteur bocager, à l'ouest et au nord
- > Un secteur de paysages de champs ouverts avec
  - > les plateaux de Pamproux et de Lezay, au nord-ouest
- > Des villes principales
  - > Ruffec, petite unité autour de la ville éponyme au sud-ouest de l'aire d'étude

Une présentation de chaque unité paysagère est présentée ci-après contenant :

- > des extraits choisis de l'atlas des paysages de l'inventaire des paysages de l'ancienne région Poitou-Charente
- > un bloc diagramme permettant de comprendre, notamment, l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, avec sa localisation sur l'aire d'étude
- > des photographies représentatives prises lors de la campagne terrain
- > une synthèse, dans un encadré gris, avec le rappel des caractéristiques et éléments majeurs de l'unité paysagère, le degré d'ouverture visuelle et la sensibilité de l'unité paysagère vis-à-vis du présent projet.

À noter que les paysages du Ruffec, du Ruffécois, des vallées de la Vienne et de ses affluents n'ont pas été pris en compte dans l'analyse des entités paysagères en raison de leur faible empreinte, et donc de représentativité, sur le territoire d'étude.

## Les paysages de Poitou-Charentes

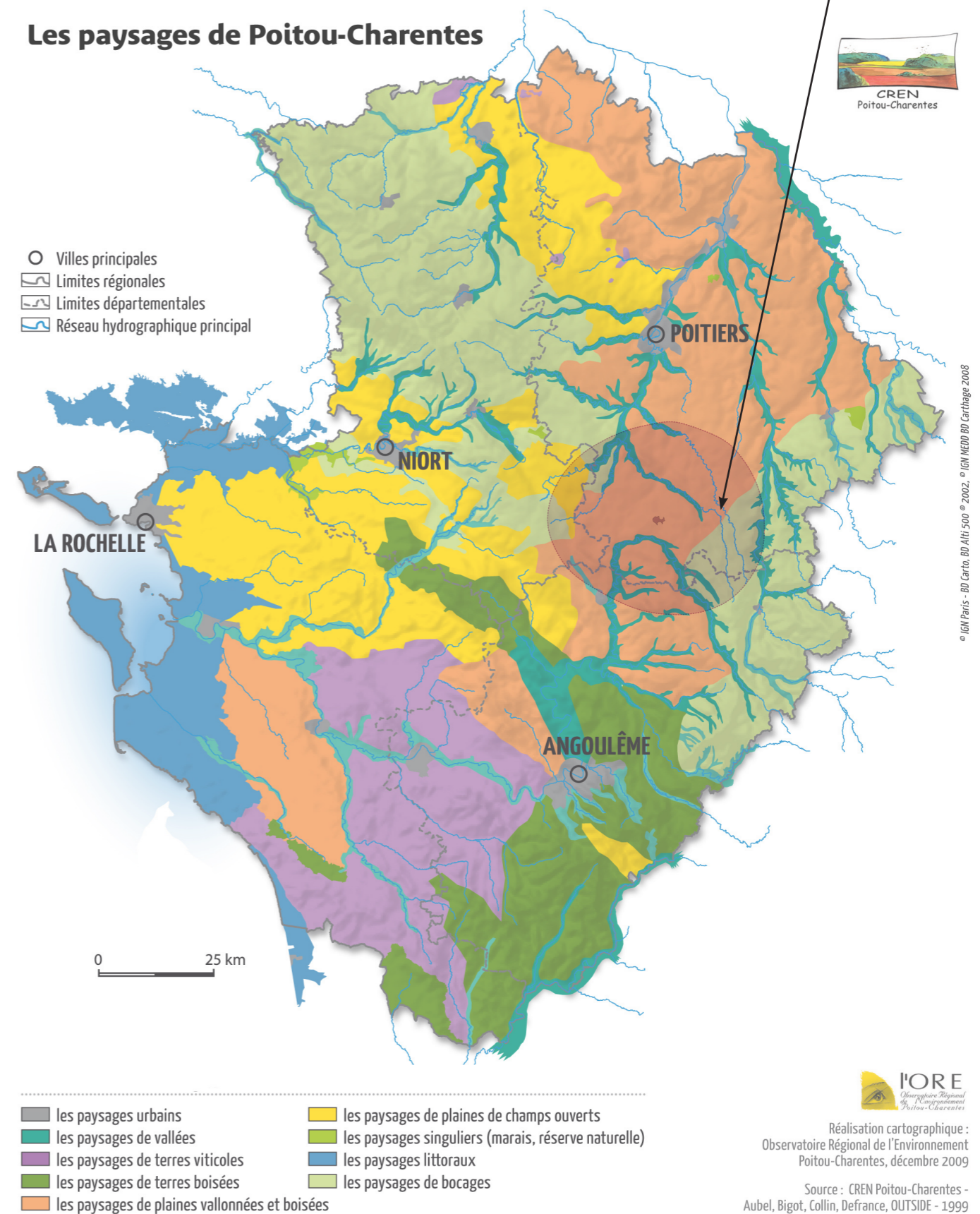


Figure 16 : Localisation du projet sur la carte des entités paysagères de Poitou-Charente